Mairie de
LA TOUR DU PIN
BUREAU DES FINANCES
02 JUIL. 2019
Pour info :

GYMNOVA

Papillon à joindre à votre règlement

Compte de facturation	CFR3811797
Référence de paiement	FC000004132
Montant	4 296,66

Facture FC000004132

Commande client CCM000004268

Code client	CFR3811797
N° identifiant TVA	FR84213805096
Date de facture	25/06/2019

Adresse de livraison

ATELIER
8 RUE FERDINAND FAULCON
38110 LA TOUR DU PIN
France

Adresse de facturation

MAIRIE DE LA TOUR DU PIN
MR REYBOZ
6 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
38351 LA TOUR DU PIN CEDEX
France

Référence client	AC	Contact
486	Elodie STEINDL	

Code article	Designation	Qté	Unité	Prix unitaire HT (EUR)	Prix total HT (EUR)
6370A	BÂCHE DE RECOUVREMENT POUR PRATICABLE EN PVC LISSE - 12.30 x 12,30 m *N° de BL: PAK000006274 Date d'expé: 20/06/2019 Référence: CCM000004268 486*	1.00	Pcs	3 769,00	3 580,55
TRANSPORT	TRANSPORT *N° de BL: PAK000006379 Date d'expé: 25/06/2019 Référence: CCM000004268 486*	1.00	Pcs	0.00	0.00

Conditions de paiement
30 jours nets

Mode de paiement
MANDAT ADMINISTRATIF

Conditions de livraison
Franco Port (FP)

Date d'échéance
25/07/2019

Montant HT (EUR)	**3 580,55**
Soumis à taxe	3 580,55
Non soumis à taxe	0,00
Taxe	716,11
Montant net (EUR)	**4 296,66**
Payés d'avance	0,00
Solde	4 296,66

En cas de retard de paiement, les pénalités tardives seront calculées sur la base du taux de refi plus 10 points. Ces pénalités sont dues sans qu'un rappel de retard soit nécessaire.
Tout retard de paiement d'un client professionnel donnera lieu à une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement fixée par le Décret n°2012-1115 du 02/10/2012. Ce montant est susceptible d'être réévalué en cas de modification du décret.

Réserve de propriété

Il est expressément précisé que les ventes entrant dans le cadre de l'application de la loi n°80-335 du 12 mai 1980 relative à la réserve de propriété qui conditionne le transfert de propriété au paiement intégral du prix des produits (articles 2367 et suivants du Code Civil) étant précisé que la simple remise d'un titre de paiement ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause.
La clause ne fait pas obstacle dès l'expédition des marchandises au transfert à l'acheteur des risques de perte, détérioration ou de vol des marchandises ainsi que des dommages qu'elles pourraient occasionner.
Le Client reconnaît avoir pris connaissance et agréer sans réserves les conditions générales de vente de GVA, et notamment la clause attributive de compétence et la clause de réserve de propriété.
Si la clause est mise en œuvre, l'ensemble des sommes versées à GVA avant cette mise en œuvre demeure la propriété de GVA.

Ces marchandises sont d'origine française. Nomenclature douanière: 95069190
L'exportateur des produits couverts par le présent document déclare que, sauf indication claire du contraire, ces produits ont l'origine préférentielle UE.

Taux de la taxe	Base de la taxe	Montant de la taxe
20%	3 580,55	716,11

Domiciliation : Crédit Agricole Franche Comté BESANCON ENTREPRISES
RIB : 12506 20049 55019794741 72
IBAN : FR76 1250 6200 4955 0197 9474 172
BIC : AGRIFRPP825

GROUPE ABEO
GYMNOVA SIÈGE SOCIAL - 45, RUE GASTON DE FLOTTE - CS 90056 - 13375 MARSEILLE CEDEX 12
TÉL. 04 91 87 51 20 - FAX 04 91 93 85 49 - www.gymnova.com - info@gymnova.com
S.A.S. au capital de 2 094 427 € - RCS Marseille 399 8 00408 - SIRET 335 040 138 00021 - APE 4649Z - TVA intracommunautaire FR 45 335 040 138

GYMNOVA

29 JUIL. 2020

Pour info :

Papillon à joindre à votre règlement

Compte de facturation	CFR3811797
Référence de paiement	AV000000104
Montant	-4 296,66

Avoir AV000000104

Commande client CCM000010801

Code client	CFR3811797
N° identifiant TVA	FR84213805096
Date de facture	27/01/2020

Adresse de livraison

ATELIER
8 RUE FERDINAND FAULCON
38110 LA TOUR DU PIN
France

Adresse de facturation

MAIRIE DE LA TOUR DU PIN
6 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
38351 LA TOUR DU PIN CEDEX
France

Référence client	AC	Contact
	Patricia CINI	Jean-Pierre REYBOZ

Code article	Designation	Qté	Unité	Prix unitaire HT (EUR)	Prix total HT (EUR)
6370A	BÂCHE DE RECOUVREMENT POUR PRATICABLE EN PVC LISSE - 12,30 x 12,30 m *N° de BL: PAK000013020 Date d'expé: 27/01/2020 Référence: CCM000010801*	- 1,00	Pcs	3 769,00	-3 580,55

Conditions de paiement
30 jours nets

Conditions de livraison
Franco Port (FP)

Mode de paiement
MANDAT ADMINISTRATIF

Date d'échéance
27/02/2020

En cas de retard de paiement, les pénalités tardives seront calculées sur la base du taux de refi plus 10 points. Ces pénalités sont dues sans qu'un rappel de retard soit nécessaire.
Tout retard de paiement d'un client professionnel donnera lieu à une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement fixée par le Décret n°2012-1115 du 02/10/2012. Ce montant est susceptible d'être réévalué en cas de modification du décret.

Montant HT (EUR)	**-3 580,55**
Soumis à taxe	-3 580,55
Non soumis à taxe	0,00
Taxe	- 716,11
Montant net (EUR)	**-4 296,66**
Payés d'avance	0,00
Solde	-4 296,66

Cet avoir peut être utilisé pour toute nouvelle commande

- un avoir est utilisable sur toute nouvelle commande auprès de GYMNOVA (y compris les soldes, les ventes exceptionnelles, les produits d'occasion)
- si le montant de la commande est inférieur au montant de l'avoir, le reliquat est conservé sous forme d'avoir pour le reste de la durée initiale prévue ci-dessus
- les retours de produits acquis avec un avoir, donneront lieu à un nouvel avoir, valable pour une nouvelle durée d'un an à partir de sa date d'émission, seule la partie du prix qui n'a pas été payée avec un avoir sera remboursée selon le moyen de paiement utilisé lors de la commande

Taux de la taxe	Base de la taxe	Montant de la taxe
20%	-3 580,55	- 716,11

Domiciliation CA Besançon EUR
RIB 12506 20049 56526472 53059
IBAN FR76 1250 6200 4956 5264 7253 059
BIC AGRIFRPP825

GYMNOVA SIÈGE SOCIAL
45 rue Gaston de Flotte - CS30056 - 13375 Marseille Cedex 12 - FRANCE
Tél. +33 (0)4 91 87 51 20 - Fax +33 (0)4 91 93 86 89 - info@gymnova.com - www.gymnova.com
SAS au capital de 1 044 425 € - RCS Marseille 2006 B 00918 - SIRET 395 040 738 00021 - APE 4649Z - TVA intracommunautaire FR 42 395 040 738

Membre du groupe ABEO

F1169

GYMNOVA

Papillon à joindre à votre règlement	
Compte de facturation	CFR3811797
Référence de paiement	FC000009984
Montant	4 495,02

MAIRIE DE LA TOUR DU PIN
SERVICE DES FINANCES
23 JUIN 2020
Pour info

Facture FC000009984

Code client	CFR3811797
N° identifiant TVA	FR84213805096
Date de facture	17/06/2020

Commande client CCM000012017

Adresse de livraison

ATELIER
8 RUE FERDINAND FAULCON
38110 LA TOUR DU PIN
France

Adresse de facturation

MAIRIE DE LA TOUR DU PIN
6 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
38351 LA TOUR DU PIN CEDEX
France

Total = 198,36 € (4495,02 - 4296,66 en vir)

Référence client	AC	Contact
372	Elodie STEINDL	Jean-Pierre REYBOZ

Code article	Description	Qté	Unité	Prix unitaire HT (EUR)	Remise %	Prix total HT (EUR)
6372A	BÂCHE DE RECOUVREMENT POUR PRATICABLE EN PVC LISSE 14 x 14 m *N° de BL: PAK000015785 Date d'expé. 16/06/2020 Référence: CCM000012017 372*	1,00	Pcs	3 943,00	5,00	3 745,85

Conditions de paiement
30 jours nets

Mode de paiement
MANDAT ADMINISTRATIF

Conditions de livraison
Franco Port (FP)

Date d'échéance
17/07/2020

Montant HT (EUR)	**3 745,85**
Soumis à taxe	3 745,85
Non soumis à taxe	0,00
Taxe	749,17
Montant net (EUR)	**4 495,02**
Payés d'avance	0,00
Solde	4 495,02

En cas de retard de paiement, les pénalités tardives seront calculées sur la base du taux de refi plus 10 points. Ces pénalités sont dues sans qu'un rappel de retard soit nécessaire
Tout retard de paiement d'un client professionnel donnera lieu à une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement fixée par le Décret n°2012-1115 du 02/10/2012. Ce montant est susceptible d'être revalué en cas de modification du décret

Reserve de propriété

Il est expressément précisé que nos ventes entrent dans le cadre de l'application de la loi n°80-335 du 12 mai 1980 relative à la réserve de propriété qui conditionne le transfert de propriété au paiement intégral du prix des produits (articles 2367 et suivants du Code Civil) étant précisé que la simple remise d'un titre de paiement ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause.
La clause ne fait pas obstacle dès l'expédition des marchandises au transfert à l'acheteur des risques de perte, détérioration ou de vol des marchandises ainsi que des dommages qu'elles pourraient occasionner.
Le Client reconnaît avoir pris connaissance et agréer sans réserves les conditions générales de vente de GVA, et notamment la clause attributive de compétence et la clause de réserve de propriété.
Si la clause est mise en œuvre, l'ensemble des sommes versées à GVA avant cette mise en œuvre demeure la propriété de GVA.

Ces marchandises sont d'origine française. Nomenclature douanière : 95069190
L'exportateur des produits couverts par le présent document déclare que sauf indication claire du contraire, ces produits ont l'origine préférentielle UE.

Taux de la taxe	Base de la taxe	Montant de la taxe
20%	3 745,85	749,17

Domiciliation : CA Besançon EUR
RIB : 12506 20049 56526472530 59
IBAN : FR76 1250 6200 4956 5264 7253 059
BIC : AGRIFRPP825

une société ABÉO

GYMNOVA SIÈGE SOCIAL : 45, RUE GASTON DE FLOTTE - CS 50056 - 13375 MARSEILLE CEDEX 12
TÉL : 04 91 67 51 20 - FAX 04 91 93 86 89 - www.gymnova.com - info@gymnova.com
S.A.S. au capital de 3 024 [illegible] € - RCS Marseille [illegible] - SIRET 395 080 [illegible] - APE 4649Z - TVA intracommunautaire FR 45 395 080 [illegible]